

BN/NM/2014/n°3849

Paris, le 21 novembre 2014

Monsieur le Directeur Général,

Comme vous le savez, le SNAPATSI porte une attention particulière à la mise en œuvre du logiciel de rédaction des procédures de la police nationale (LRPPN).

Le SNAPATSI a eu l'occasion de dénoncer des dysfonctionnements importants et en particulier ceux impactant les personnels administratifs.

Une des contraintes qui pèse lourdement sur les personnels que je représente est la double saisie dans les logiciels STIC et LRPPN.

Aussi, alors que le déploiement de LRPPN est achevé, je souhaiterais connaître la date de fin de saisie parallèle sur le STIC.

De plus, des annonces locales de fermetures de certains de ces services engendrent un mal être auprès des personnels concernés. Je souhaiterais connaître les dispositions que vous prendrez à l'issue de l'arrêt de la double saisie.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie MAKARSKI
Secrétaire Générale

Monsieur Jean-Marc FALCONE
Directeur Général de la Police Nationale